



**BULLETIN D'INFORMATION
SUR LES SOINS À DOMICILE
DE L'ORS D'ENTRE-LES-LACS ET DE L'EST**
RÉGION DE L'EST



Office régional de la santé
d'Entre-les-Lacs et de l'Est

Qu'est-ce qui est à la base de bons soins de santé? Les soins primaires!

De nombreux types de soins peuvent être qualifiés de soins primaires. La première étape consiste à rencontrer un fournisseur de soins de santé pour lui demander de résoudre un problème de santé. Vous discutez ensuite de votre problème et en apprenez la cause. Il finit par vous offrir un traitement pour vous aider à vous sentir mieux, et vous pouvez aussi discuter des mesures à prendre pour rester en bonne santé. Mais les bons soins primaires vont au-delà de tout cela.

Qu'est-ce qui constitue de bons soins primaires!

C'est la relation que vous établissez avec votre fournisseur de soins de santé, et les meilleurs soins qui en découlent lorsque vous et votre fournisseur de soins commencez à mieux vous connaître. C'est aussi le fait d'accéder aux soins en temps opportun. Il n'a rien de plus fâcheux que d'avoir besoin de soins pour se faire dire que le prochain rendez-vous est dans une semaine. Les soins primaires constituent votre centre de soins de santé unique qui fait un examen de votre état de santé et aborde les problèmes de santé qui vous touchent. Si votre problème de santé exige que vous consultiez un fournisseur de soins à l'extérieur de votre clinique, votre équipe de soins primaires coordonnera les soins pour vous.

L'accès à de bons soins primaires vous procurera de nombreux avantages!

- L'accès aux soins de santé est rapide et facile.
- Vous recevez des soins continus de quelqu'un qui vous connaît et est au courant de vos besoins en matière de santé.
- Les problèmes de santé peuvent être cernés et traités rapidement, avant qu'ils ne commencent à nuire à votre qualité de vie.
- Les visites à l'hôpital et à l'urgence diminuent.
- Les soins deviennent plus sûrs - tous vos renseignements sur les soins de santé se trouvent au même endroit en cas de besoin.

Lorsque vous avez accès à de bons soins primaires, vous serez en meilleure santé et plus satisfait de vos services de santé. Cela est particulièrement vrai lorsque différents types de fournisseurs de soins de santé travaillent ensemble au sein d'une équipe afin de charger la personne la plus indiquée à traiter rapidement vos besoins en soins de santé dans un endroit proche de chez vous. Les médecins et les infirmières praticiennes dispensent des soins primaires, tout comme les infirmières en maladies chroniques, les diététiciennes, les pharmaciens, les professionnels de la santé mentale, les thérapeutes et autres. Les membres de l'équipe de soins de santé primaires sont les personnes qui vous aideront à atteindre une meilleure santé à long terme, et leur expertise reflète généralement les besoins uniques en matière de soins de santé des collectivités qu'ils servent. Votre médecin et les autres soignants peuvent aussi vous aider à apprendre à consommer des aliments sains, à vous donner des conseils qui vous permettront de remonter le moral et à vous assurer de recevoir des soins réguliers comme les vaccins dont vous avez besoin.

Suite à la page suivante

Dans ce numéro

- **Les soins primaires!**
- **Messages de votre équipe de soins à domicile**
- **Documentation conservée à domicile**
- **Rester sur vos pieds, des vidéos de prévention des chutes.**
- **Accessibilité**
- Liste de nos bureaux de soins à domicile
- **Des services d'interprétation**

Copies of this newsletter are also available to Interlake-Eastern RHA home care clients, their families and staff in English. If you are interested in receiving a copy of the regional home care newsletter in English, please contact your home care case coordinator

Suite à la page suivante

L'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est s'engage à faire en sorte que ses résidents aient accès à de bons soins primaires. L'an dernier, plus de 20 nouveaux médecins se sont installés dans la région pour prendre en charge de nouveaux patients et commencer à combler les lacunes dans la prestation des soins de santé primaires.

Votre centre de médecine familiale est votre « port d'attache » pour les soins primaires.

Si vous avez des soins primaires réguliers, votre clinique s'est probablement déjà enregistrée comme centre de médecine familiale auprès de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est. Les centres de médecine familiale se concentrent sur vous et vos besoins en soins de santé. Cette équipe représente votre « port d'attache ». Elle s'assure que vos dossiers de santé sont classés sur ordinateur afin que les fournisseurs de soins puissent y avoir accès quand ils en ont besoin. Elle transmet des renseignements sur vos tests de laboratoire afin qu'ils vous accompagnent partout où vous allez. Grâce au travail de l'équipe de votre centre de médecine familiale, vous disposez d'une source de soins clé qui vous aide à planifier votre état de santé et à rester en santé plus longtemps.

À venir bientôt ! Améliorer les soins de santé primaires grâce à Mon équipe santé!

Mon équipe santé constitue un accord qui veille à ce qu'un groupe de centres de médecine familiale et les fournisseurs de soins de ces centres se réunissent pour assurer les soins et les services à une vaste population. Chaque centre de médecine familiale propose des services spécialement conçus pour répondre aux besoins des personnes dans une région en particulier. En regroupant formellement un certain nombre de centres de médecine familiale dans le cadre d'un partenariat de travail avec Mon équipe santé, vous aurez accès à une gamme plus large de services si nécessaire, car les liens qui vous relient aux soins sont déjà établis et d'autres mesures sont en place pour vous assurer que si un fournisseur de soins n'est pas disponible, vous recevrez des soins de quelqu'un d'autre. L'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est vient de demander aux fournisseurs de soins de santé et aux communautés de soumettre leurs propositions pour créer notre première Mon équipe santé! Nous vous communiquerons ensuite l'endroit où la première Mon équipe santé sera établie auprès de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est.

Avez-vous besoin d'un fournisseur de soins régulier ? Souhaitez-vous vous inscrire auprès d'un centre de médecine familiale?

Entre-temps, si vous ou un membre de votre famille n'avez pas accès à un fournisseur de soins régulier, veuillez vous inscrire auprès du programme Trouver un médecin en appelant le 1-866-690-8260. Vous serez relié à un connecteur des soins de santé qui peut vous prévenir lorsqu'un fournisseur de soins de santé dans votre région accepte de nouveaux patients.



Vacances?

Sortie en famille?

Hospitalisation?



Au cas où vous seriez hospitalisé ou absent, n'oubliez pas que c'est à vous ou à votre famille qu'il incombe d'informer votre bureau de soins à domicile que vous n'aurez pas besoin de nos services.

Communiquez avec le coordonnateur des ressources des soins à domicile ou avec le commis aux horaires, si vous êtes absent pendant le temps que vous recevez d'habitude les soins à domicile.

La liste des personnes-ressources et les adresses des bureaux se trouvent à l'intérieur du plat verso du présent bulletin d'information.



Documentation conservée à domicile

Les services de soins à domicile ont évolué vers la conformité aux normes nationales de documentation afin de garantir que vos fournisseurs de soins ont accès à un dossier de soins précis et sont en mesure de communiquer avec d'autres professionnels de la santé pendant qu'ils s'occupent de vous à domicile.

En inspectant nos bureaux de soins à domicile, nous avons constaté que certains bureaux conservaient déjà chez les clients certaines parties du dossier des soins infirmiers à domicile.

Lorsque des éléments importants de votre dossier sont conservés en toute sécurité chez vous, les infirmières qui se rendent à votre domicile peuvent recevoir les renseignements les plus récents sur les soins que nos services vous assurent. Ils permettent aux infirmières et aux autres fournisseurs de soins de santé de noter les soins prodigués au fur et à mesure plutôt que de le faire à la fin de la journée de travail. Ils améliorent également la communication entre les fournisseurs de soins de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est qui se rendent à votre domicile.

Les infirmières sont responsables des pratiques de documentation de qualité afin d'assurer des soins sécuritaires et centrés sur le client. Selon les organismes de réglementation et la politique de l'employeur, les infirmières doivent :

Démontrer une compétence en communication écrite et électronique qui favorise la qualité de la documentation et de la communication entre les membres de l'équipe,

- Consigner par écrit de façon appropriée les soins infirmiers fournis dans un dossier propre à chaque client, et
- Noter les soins infirmiers fournis dans le dossier du client à mesure que les soins infirmiers sont fournis ou le plus tôt possible après la prestation des soins.

Les renseignements conservés à votre domicile appartiennent à l'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est, et nous prenons des mesures pour les protéger. Assurer la sécurité de ces renseignements est notre devoir en tant que fiduciaire de ces renseignements.

Nous ne garderons qu'une petite partie de votre dossier à la maison et le reste sera conservé au bureau des soins à domicile. Tout renseignement que les infirmières gardent à la maison est clairement qualifié de confidentiel et ne doit être accessible qu'aux fournisseurs de soins de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est; c'est à vous qu'il incombe de décider qui peut avoir accès à ces renseignements chez vous.

Si vous recevez des services de soins infirmiers, il est possible que des renseignements sur votre santé soient conservés actuellement à votre domicile; cela ne changera pas. Cependant, la façon de protéger ces renseignements changera.

Votre dossier sera conservé dans une enveloppe sur laquelle est indiqué clairement que les renseignements sont confidentiels et privés et doivent être retourné aux Services de soins à domicile à la fin de vos services. Cette enveloppe sera gardée dans un endroit accepté par les deux parties dans votre maison.

Suite à la page suivante

Les coûts de location continuent même si vous n'utilisez plus chez vous les équipements distribués par le Centre de distribution du matériel (CDM).

Si vous n'utilisez pas ces équipements, veuillez prévenir le coordonnateur des soins à domicile à cet égard. Même si vous n'utilisez plus l'équipement, les coûts de location continueront jusqu'à ce que l'équipement soit retourné au CDM.

Si vous retournez l'équipement directement au CDM, vous devrez vous assurer de conserver un reçu pour vos dossiers et d'aviser le coordonnateur de cas de soins à domicile à cet effet.

Veuillez ne pas retourner l'équipement au bureau des soins à domicile pour des raisons de prévention des infections.

Il est important de savoir que les appareils de levage (position assise à debout et les lève-patients) doivent être vérifiés une fois par an selon les directives du fabricant, que l'équipement provienne du CDM ou vous appartienne.

Veuillez communiquer avec le CDM au 204-945-3000 une fois par an pour prendre rendez-vous avec un technicien.



Position assise à debout



Levage mécanique complet



Il se peut que des renseignements ne soient pas encore conservés à votre domicile. Mais, nous prévoyons effectuer cela dans tous les bureaux d'ici la fin février. Vous avez peut-être déjà reçu ou recevrez sous peu une lettre accompagnée d'une brochure d'information utile sur la protection de vos renseignements médicaux.

Mettez fin aux plaies de pression!

Une lésion de pression est une lésion localisée de la peau et des tissus mous sous-jacents, habituellement sur une proéminence osseuse ou liée à un dispositif médical ou autre.

Vous pourriez être à risque de développer une lésion de pression si vous avez de la difficulté à changer de position, à ressentir moins de sensibilité dans votre peau ou la douleur vous empêche de bouger.

La prévention, c'est la clé! Voici quelques suggestions pour prévenir les plaies de pression -

- Évitez les longues périodes de pression -
 - au lit, roulez sur vous-même et changez souvent de position. Changez de position toutes les 15 minutes lorsque vous êtes assis. Si vous ne pouvez pas le faire, demandez à quelqu'un de vous aider.
- Réduisez la friction -
 - roulez sur vous-même ou soulevez-vous au lieu de vous traîner ou de vous tirer sur les draps
 - évitez les mouvements répétitifs comme frotter les pieds sur les draps pour gratter un point qui vous démange.
- Restez actif -
 - marchez, bougez et prenez soin de vous autant que possible
 - avisez votre fournisseur de soins de santé, si la douleur vous empêche de bouger.
- Prenez soin de votre peau -
 - examinez votre peau au moins une fois par jour. Si vous remarquez une surface rouge, pourpre, douloureuses ou ouverte, ne vous appuyez pas sur cette surface et avisez votre professionnel de la santé.
 - utilisez une crème hydratante pour prévenir la peau sèche
 - ne vous frictionnez pas et ne vous massez pas la peau si elle est rouge ou pourpre
- Protégez votre peau de la chaleur et de l'humidité -
 - utilisez des serviettes ou des sous-vêtements absorbants. pour absorber l'excès d'humidité de votre corps, si vous avez des fuites d'urine ou de selles.
 - appliquez une couche supplémentaire de crème ou d'onguent protecteur supplémentaire pour protéger votre peau de l'urine ou des selles.
- Prenez soin de votre santé -
 - Alimentez-vous de manière équilibrée et buvez beaucoup de liquide.

Discutez de toute préoccupation avec votre fournisseur de soins de santé.

Adapté de la fiche de renseignements de Skin Health Pressure Injury Prevention

www.npuap.org



Des vidéos sur la prévention des chutes (Pour rester sur pied) sont maintenant disponibles

Une série de vidéos destinées à réduire les chutes a été produite par Santé, Aînés et Vie active Manitoba et l'Office régional de la santé de Winnipeg.



Vous serez peut-être surpris d'apprendre que les chutes sont une importante cause d'hospitalisation et de mortalité. Chaque année au Manitoba, 150 personnes en moyenne meurent et 5 400 autres sont hospitalisées en raison de blessures attribuables à une chute. Heureusement, il est possible de réduire les risques de chutes. Visionnez notre vidéo pour apprendre comment éviter les chutes et restez sur pied.



Saviez-vous que l'un des moyens pour prévenir des chutes est de rester fort en faisant de l'exercice pour augmenter l'équilibre et la force musculaire? Visionnez notre vidéo pour connaître les exercices qui vous permettront de prévenir les chutes et comment choisir un programme d'exercice.



Saviez-vous que les médicaments, les produits en vente libre et les suppléments à base d'herbes médicinales peuvent causer une chute? Visionnez notre vidéo pour savoir quels médicaments peuvent vous causer des problèmes, les raisons et les mesures que vous pouvez prendre pour gérer vos médicaments et prévenir une chute.

Pour les liens vers ces vidéos et pour en savoir plus sur la prévention des chutes, visitez le site Web www.preventfalls.ca.

L'accessibilité pour nos résidents

La province du Manitoba est déterminée à améliorer l'accessibilité pour les Manitobains et Manitobaines. C'est pourquoi ils ont adopté *la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains*, le 5 décembre 2015 afin de prévoir un processus pour identifier, prévenir et éliminer les obstacles à l'accessibilité.

Il est important d'avoir accès à l'information, aux services et aux propriétés qui favorisent votre bien-être et santé. Étant donné que nous voulons nous assurer de travailler de manière proactive pour répondre aux besoins d'accessibilité des gens de la région, nous avons donc élaboré notre Plan d'accessibilité 2017 - 2019 .

Ce plan reflète les commentaires de 481 membres du personnel et des résidents régionaux qui ont identifié des domaines prioritaires pour la planification. Il identifie les mesures que nous prendrons au cours des deux prochaines années pour aborder les priorités.

Avez-vous un compliment ou une préoccupation au sujet de l'accessibilité dans la région ? Dites-le-nous! Nous aimerions entendre vos compliments et vos préoccupations.

Nous tous auprès de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est sommes engagés à vous servir avec respect, attention et compassion. Nous sommes ici pour vous écouter et répondre à vos besoins.

Nous vous offrons un certain nombre de façons de communiquer avec nous :

- Veuillez remplir un [formulaire de rétroaction en ligne](#) que vous pourrez obtenir à www.ierha.ca ou vous procurer un formulaire imprimé offert dans tous les établissements de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est.
- Compliment ou préoccupation ? Appelez-nous sans frais au 1-855-999-4742
- Renseignements généraux? Appelez-nous sans frais au 1-855-347-8500

Merci 

Merci beaucoup pour vos commentaires et vos efforts pour faire de nous un meilleur ORS pour vous et votre famille.

Équipes de soins à domicile – numéro de téléphone et emplacement des bureaux

Erika Emes, directrice des soins à domicile et des services de soins palliatifs, tel **204 785-4899**

Karen Wood, Gestionnaire régionale des soins à domicile, tel **204-642-4517**

Karen Bernauer, Gestionnaire régionale des soins à domicile (EST), tel **204-268-6734**

Wanda Hicks, gestionnaire d'équipe de soins cliniques à domicile (Centrale), tel **204- 785-5500**

Bureau des soins à domicile de Beauséjour/Brokenhead

Angela Garton	Coordonnatrice de cas de soins à domiciles	204 268-7471
Andree Hebert	Coordonnatrice de cas de soins à domiciles	204 268-7470
Kim Wozny-Chetyrbok	Coordonnatrice de cas de soins à domiciles	204 268-7474
Cory Daly	Coordonnatrice des ressources de soins à domiciles	204 268-7469
Dana Trapp	Coordonnatrice des ressources de soins à domiciles	204 268-7472
Desiree Robertson	Préposée responsable des horaires de soins à domicile	204 268-7473

Bureau des soins à domicile de Springfield/Oakbank

Heesook Byun	Coordonnatrice de cas de soins à domiciles	204 444-6119
Carol Frailick	Coordonnatrice de cas de soins à domiciles	204 444-6139
Joanne Boychuk	Coordonnatrice des ressources de soins à domiciles	204 444-6112
Corrine Orr	Préposée responsable des horaires de soins à domicile	204 444-6136

Bureau des soins à domicile de Whitemouth/Reynolds

Andree Hebert	Coordonnatrice de cas de soins à domiciles	204 348-4609
Cory Daly	Coordonnatrice des ressources de soins à domiciles	204 348-4608

Bureau des soins à domicile de Lac du Bonnet/Pinawa

Nicole Janzen	Coordonnatrice de cas de soins à domiciles	204 345-1235
Crystal Millis	Coordonnatrice de cas de soins à domiciles	204 345-1217
Kim Dancyt	Coordonnatrice des ressources de soins à domiciles	204 345-1215
Jennie Crosthwaite	Préposée responsable des horaires de soins à domicile	204 345-1209

Bureau des soins à domicile de Pine Falls et de sa région

Debbie Hawranik	Coordonnatrice de cas de soins à domiciles	204 367-5403
Bev Atkin	Coordonnatrice des ressources de soins à domiciles	204 367-5404

Programmes de soutien aux aînés

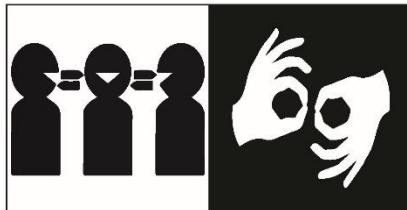
Meghan Quinn	Directrice régionale des logements communautaires pour aînés	204-268-7421
Bev Airey	Spécialiste des services aux aînés (Est)	204 785-7707

Programme de soins palliatifs

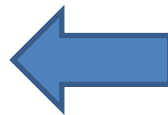
Tammie-Lee Rogowski	Gestionnaire d'équipe clinique du Programme de soins palliatifs et du Programme de soins infirmiers à domicile	204 785-7756
Melanie Bernas	Infirmière spécialisée en soins à domicile (EST)	204 785-7536
Susan Barnett	Spécialiste psychosociale (EST)	204 753-5251

Des services d'interprétation

Notre région s'efforce de rendre les soins de santé encore plus accessibles à nos patients en offrant des services d'interprétation régionaux. Certains points saillants de la politique comprennent le fait que les patients doivent être mis au courant de la disponibilité des services d'interprètes qualifiés. Ces services profitent à la relation client / fournisseur de soins de santé en améliorant la sécurité des patients, la qualité des soins, l'accès aux soins et la satisfaction des patients.



**Interpretive Services
Available Here**



Ce symbole dans nos installations indique que les services d'interprétation sont offerts.

Pour accéder à ces services, veuillez en discuter avec la réceptionniste du bureau lorsque vous prenez rendez-vous pour des soins de santé et lui indiquer si vous ou un membre de la famille avez des barrières linguistiques. Demandez si les services d'interprètes sont offerts dans cet établissement.

Le rôle d'un interprète est de faciliter la communication entre des personnes qui ne partagent pas une langue commune. L'interprétation consiste à convertir et transmettre un message, aussi précisément et fidèlement que possible, d'une langue à une autre langue.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Tammie-Lee Rogowski inf. ICSP(C)[®] ICSC(C)[®], Gestionnaire d'équipe de soins cliniques, santé spirituelle, soins palliatifs, services de soins infirmiers à domicile et programme régional de soin des plaies, Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est,

Bureau : 204-785-7756, cellulaire : 204-485-0253

Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est.

Bulletin d'information régional sur les soins à domicile

Facebook: Soyez notre ami!
OFFICE RÉGIONAL DE LA SANTÉ D'ENTRE-LES-LACS ET DE L'EST

Twitter: Suivez-nous! [Interlake-Eastern RHA](#)

Faire le lien entre la population, de même que les communautés, et des services de santé d'une qualité supérieure — **aujourd'hui et demain**

Bureaux administratifs de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est

233A, rue Main, Selkirk (MB) R1A 1S1

sans frais : 1 855 347-8500 www.ierha.ca

